

**DEGRYSE** Alphonse, Voyageur de commerce

Fils de **DEGRYSE** Edouard (°1854), Déboureur, filiation certaine, et de **LAMMERTYN** Amélie (°1860), Tisserande, filiation certaine.

Premier enfant de Edouard et Amélie.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 28 ans et 22 ans.

Né le (ce) 26/11/1882 à Neuville-en-Ferrain (59), Vieille Motte<sup>1</sup>.

Décédé le 10/06/1915 à Hébuterne (62)<sup>2</sup> à l'âge de 32 ans.

Marié le (na) 12/04/1909 à Neuville-en-Ferrain (59) à l'âge de 26 ans, avec **BLAUBLOMME** Martine Sidonie<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Source : , Mairie de Neuville en Ferrain.

<sup>2</sup> Note : Disparu le 10 juin 1915 - Déclaré décédé (date fixée par l'autorité judiciaire)

Source : , Base des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale - Mémoire des hommes.

<sup>3</sup> Source : , Acte de naissance.

*N<sup>o</sup> 117*  
*Naissance*  
*Alphonse*  
*Degrise*  
*Enfant légitime*  
*Baracte en date du*  
*douze avril mil neuf cent*  
*neuf, à la mairie de cette*  
*commune, Alphonse*  
*Degrise, dont la naissance*  
*est constatée dans l'acte*  
*ci-contre a contracté mariage*  
*avec Martine Sidonie*  
*Blaublomme.*  
*Dont mention faite*  
*par nous Officier de l'état*  
*Civil, les jours moisis et*  
*au que dessus.*  
*Décédé disparu*  
*le 10 Juin 1915*  
*à Hébuterne (P.D.)*  
*MORT pour la FRANCE*  
*Transcription Au*  
*5 Juin 1921*  
*Hef N° 22*

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, le vingt-sept novembre, à midi, par devant nous, Derritte Vandebaulque, Maire et officier de l'état civil de la Commune de Neuville-en-Ferrain, Canton de Courcisy-ród. arrondissement de Lille, Département du Nord, a comparu Edouard Degrise, âgé de vingt-trois ans, déboureur, né à Halluin, domicilié en cette Commune, lequel enfant il a été donné le prénom de **Alphonse**. Les dites déclarations et présentations faites lisez : à la Vieille Motte, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, né hier à dix heures du soir, de lui déclarant et de Amélie Lammertyn, âgée de vingt-deux ans, tisserand, son épouse, née et domiciliée en cette Commune, et auquel enfant il a été donné le prénom de **Alphonse**. Les dites déclarations et présentations faites en présence de Henri Cotteau, âgé de soixant-trois ans, tisserand, de Charles Lammertyn, âgé de cinquante ans, tisserand, tous deux domiciliés en cette Commune, qui ont ainsi que le comparant déclaré sur son serment. Nous avons signé seul le présent acte après lecture faite.

Derritte Vandebaulque

Degrise

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénoms : *Alphonse* Surnoms : \_\_\_\_\_

Numéro matricule du recrutement : **4121**

Classe de mobilisation : **1902**

**ÉTAT CIVIL.**

Né le *26 novembre 1882* à *Neuville en Ferrain*, canton de *Courcainq nord Est*, département de *du nord*, résidant à *Neuville en Ferrain*, canton de *Courcainq nord Est*, département de *du nord*, profession de *Employé d'commerce*  
 fils de *Edouard* et de *Ammerlyn Amélie*, domiciliés à *Neuville en Ferrain* canton de *Courcainq NE*, département de *du nord*

**SIGNALLEMENT.**

Cheveux *châtains* yeux *bleus* nez  *moyen* menton *proéminent* sourcils *châtains clairs* front *ordinaire* bouche *moyenne* visage *ovale*  
 Taille *1 m. 65* cent. Taille rectifiée : *1 m.* cent.

MARQUES PARTICULIÈRES : \_\_\_\_\_

N° *60* de tirage dans le canton de *Courcainq Nord - Est*

Degré d'instruction : générale (1). *2*  
 militaire (2). *exempt*

**DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.**  
 (Indiquer la nature des dispenses.)

Dispensé art 21 : *Fils aîné d'une famille de 7 enfants*

Compris dans la *2* partie de la liste du recrutement cantonal ( \_\_\_\_\_ ' portion).

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**  
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

*Envoyé au corps le 14 novembre 1903 immatriculé sous le n° 6388. Hospital de St Etienne 30 jours.*  
*Envoyé dans la disponibilité le 18 septembre 1904.*  
*Certificat de bonne conduite accordé.*

**LOCALITES SUCCESSIVES HABITÉES**  
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D. domicile en R. résidence.

**ÉPOQUE**  
 À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.

**ANNULÉ**

**ANNULÉ**

**ANNULÉ**

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.

DATES. 21

HISTORIQUE DES FAITS.

parallèle de 40 mètres de la voie d'acier de leur  
système

I - Les 2 premières vagues s'épanouissent dans un  
faux sautoir allongé et s'épanouissent à  
gagner le boyau qui de 308 rejoint la route  
Ouvr-la-Croix et la tranchée construite plus  
de cette route

II - La 2ème vague partira en même temps que  
la première. Les 2ème et 3ème vagues s'arrêteront  
à 200 m de la tranchée boyau aboutissant à l'est de  
la tranchée de la allongée, la 4ème à cette  
tranchée de 200

III - La 1ère Bde sera dispersée avant de faire à  
des effectifs d'attaque dans les tranchées françaises  
construites entre le boyau Le Poiffe et la route  
Ouvr-la-Croix. Ceux-ci le 2ème de la 1ère Bde  
itipicains suivants:

1° Boyau Le Barillet, tranchée Moit, boyau Le Poiffe  
2° Boyau d'Espey, boyau Cyrcan, boyau Chapuis

IV - Vers la tombée de la nuit, la 1ère Bde rebra  
entre eux les postes d'écoute sur le front qui lui  
est attribué, de manière à établir une parallèle  
de départ

V - Les unités de garnison du front de départ se  
trouvent pendant le sautoir et s'occupent  
des travaux d'attaque manœuvres dans tous les  
VI - Poste de Commandement du Gd Lt la 1ère Bde  
à La Croix - ou à la tranchée Ellischa - à partir de

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS. 25

deux (2) heures - Poste de Commandement le Gd Lt la 1ère  
Bde Ouvr-la-Croix à partir de deux  
(2) heures

II - Heures de l'attaque et jusqu'à (5) cinq heures -  
signal de l'arrêt donné par l'arrivée de la charge  
au 1er des Châpels

III - Les hommes marchent sans sac, tout de toute  
l'ordre en sautoir, tout porté au commandant - Gd  
Commandant, 2ème de l'unité, tout plein, paquet  
Conte les gaz, 2 sacs à terre. Des grenades seront  
mises à la disposition des premières unités engagées  
les sections de mitrailleuses ne marchent qu'avec  
la 2ème vague - Empêcher l'arrivée de l'ennemi  
de repérage

IV - Les tranchées subspécifiques existantes seront  
prolongées jusqu'à la tranchée allongée au nord  
que possible

Une section de la Cie 1/3 par Régiment sera  
mise à la disposition de la 1ère Brigade

Les sapeurs affectés aux 4 premières vagues  
seront prévus d'exploiter pour démolir les alés  
occupés par l'ennemi

2ème: Renverser  
Effectif: 3800 et 3813  
2ème. Comme suite à l'ordre précédent le  
front d'attaque du 308 sera 37-318 jusqu'à  
l'arrivée des boyaux à 50 mètres au sud du 4° 318  
le front d'attaque du 308 sera de ce front

10 Juin 1917

26

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

au Nord par 309 jusqu'à 30 niches au sud de la route Serre-la-Chèze

Les 243 et 244 a attendre devant pour le 243 les boyaux qui sont de 26 vers la route Serre-la-Chèze et le boyau longeant au nord cette route pour le 244 la route au sud de la route en question

Le boyau qui doit être aménagé après réussite de l'opération selon les tracés établis de départ aux tranchées conquises seront établis, faite par le 150<sup>me</sup> de réserve des 243 et 244, faite par les troupes du 243

Le 243 envisage les boyaux des ailes, celui du Sud aboutissant immédiatement au sud de la route Serre-la-Chèze, celui du Nord aboutissant vers 244

Le 243 devra en conséquence être établi sur aboutissant vers 244. Le 244 au autre aboutissant vers 244. Le nombre de ces boyaux sera augmenté suivant les besoins

Et après communication du message téléphonique de Colbyl lat le 64<sup>th</sup> Regt d'Inf (liste de la 21 DI)

"Je commencerai à l'attaque de la 101<sup>th</sup> Bde de la division suivante à 10<sup>h</sup> le 10<sup>th</sup> Blainville qui est à 241 se portera vers 243 et le 10<sup>th</sup> Blainville qui s'échira entre 243 et 241 se portera vers la 4<sup>th</sup> des 243 et 244"

Trayctory : 500m 30m en sur ligne - 600m 30m en comm

27

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

ligne

Marques par des fanions d'opérations des tranchées conquises. Employer les fanions blancs pour repères devant avec avions

2<sup>h</sup> A 2 heures le Régiment est en position entre 312 et 319 - 500m 30m. Tête de colonne d'attaque <sup>est amène</sup> à 307 et vers au 307 par 309 et vers au 307 par 309

6<sup>h</sup> 30<sup>me</sup> Bataillon à l'Est dans la parallèle de départ, 1<sup>er</sup> Cie dans les boyaux qui font communiquer la parallèle de départ avec les tranchées de tir, 1<sup>er</sup> Cie dans la tranchée de tir. Le 6<sup>me</sup> Bataillon est rassemblée dans les tranchées Serre et Pallade

4<sup>h</sup> 30<sup>me</sup> Le bombardement extrêmement violent est exécuté sur le front du Regt par l'artillerie lourde et de campagne ennemie.

5<sup>h</sup> A 5<sup>h</sup> - En raison du mauvais l'opération est retardée d'une heure (attaque à 8 heures au lieu de 7)

6<sup>h</sup> A 6<sup>h</sup> l'opération est de nouveau retardée d'une heure (neuf heures)

7<sup>h</sup> A 7<sup>h</sup> opération retardée d'une heure (reportée à dix heures)

9<sup>h</sup> A 9<sup>h</sup> l'attaque est de nouveau retardée et remise à 13 heures.

12.30 A 12.30 l'attaque est de nouveau reportée à 17 heures

La Bugode donne l'ordre de ne plus faire de mouvement dans le boyau Romance qui est réservé aux évacuations

Le bombardement commence par l'ennemi au nord pour depuis 9<sup>h</sup> est continué jusqu'à 17<sup>h</sup>

17<sup>h</sup> l'attaque commence sans succès extrêmement

611 - PLAN DE L'OPÉRATION - DÉPARTS ET COORDONNÉES DES BOYAUX CONQUIS. T. 101 - 21 DI

notent d'infanterie de mitrailleurs et d'artillerie  
lourd et de campagne. Le 5<sup>ème</sup> B<sup>ataillon</sup> est éclairé  
de la manière suivante : 2 Cie dans la parallèle  
de départ, 1<sup>ère</sup> Cie dans les boyaux reliant cette  
parallèle à la tranchée de terre, la 2<sup>ème</sup> Cie dans  
les tranchées de terre.

On se est donné au 6<sup>ème</sup> B<sup>ataillon</sup> de porter  
1<sup>ère</sup> Cie dans la parallèle de départ, 1<sup>ère</sup> Cie dans les  
boyaux reliant cette parallèle à la tranchée de  
terre, 2<sup>ème</sup> Compagnies dans la tranchée de terre.  
A 17<sup>h</sup> le Colonel Guilhaud et le Regt fait tomber  
de charge la 1<sup>ère</sup> Cie saque silencieusement au har  
gymnastique devant les tranchées allemandes. La 1<sup>ère</sup> Cie saque  
suit à 10<sup>m</sup> de distance; la 2<sup>ème</sup> Cie saque en passant  
la Cie de mitrailleurs et conduite par l'intermédiaire  
Chef de B<sup>ataillon</sup> Lagueux marche à environ 10<sup>m</sup> de la  
2<sup>ème</sup> Cie, la 2<sup>ème</sup> Cie saque sous les ordres du Capitaine  
Amiel, suit la 1<sup>ère</sup> Cie à environ 100<sup>m</sup> de distance  
le 6<sup>ème</sup> B<sup>ataillon</sup> arrive avec 2 Cie, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>  
Ces deux Compagnies, d'après les indications du Chef  
de corps sont placées par le Capitaine Jannot sous un  
bombardement extrêmement violent d'artillerie lourde  
et de campagne ennemie, la 1<sup>ère</sup> Cie dans la parallèle  
de départ, la 2<sup>ème</sup> Cie dans les boyaux reliant cette  
parallèle à la tranchée de terre, les 2 autres Cie  
arrivent avec le C<sup>olonel</sup> et le Capitaine Raquet.

Au moment où le capitaine Jannot a fini de placer  
les deux premières compagnies du 6<sup>ème</sup> B<sup>ataillon</sup>, le

Colonel reçoit le renseignement suivant "il paraît que  
des renforts ennemis arrivent de Cesse vers 16<sup>h</sup> - Note  
artillerie ra trois doses, elle fait la un saque".  
Immédiatement après, le Colonel ordonne au Capitaine  
Jannot de lancer la 1<sup>ère</sup> Cie et 6<sup>ème</sup> Cie saques qui  
partent au har gymnastique dans les tranchées de terre.  
Après avoir réglé le tir, le Colonel ordonne vers 17<sup>h</sup>  
à 18<sup>h</sup> saques, la 2<sup>ème</sup> Cie, avec le Chef de B<sup>ataillon</sup> et le  
Capitaine Raquet s'établissent dans la parallèle  
de départ et la 2<sup>ème</sup> Cie dans la tranchée de terre.

A la suite de renseignements précis, le Colonel  
lance la 1<sup>ère</sup> Cie saque pour passer à une autre attaque  
de l'ennemi. Elle part sous les ordres du Chef de B<sup>ataillon</sup>  
et du Capitaine Raquet. Le 2<sup>ème</sup> Cie reste à la  
disposition du Colonel, la 2<sup>ème</sup> Cie dans la parallèle de départ  
et la 2<sup>ème</sup> Cie dans la tranchée de terre.

Malgré la distance à parcourir environ 30 mètres,  
un verrou de pl<sup>omb</sup> se per ennemi incontestablement coupe, une  
parallèle assez vive, un tir très violent de plusieurs  
batteries de mitrailleurs, d'artillerie lourde et de campagne  
allemande. La 1<sup>ère</sup> Cie saque allemande a été mise  
défense jusqu'à 10<sup>m</sup> au sud de 11<sup>h</sup>, en contact  
défense l'ennemi dans la tranchée conquise, nous en  
entons repartir. La 1<sup>ère</sup> Cie a été appuyée immédiatement  
avec le 3<sup>ème</sup> Cie à droite et dans la nuit avec le 6<sup>ème</sup>  
à gauche vers 16<sup>h</sup>. Plus 2<sup>ème</sup> Cie, le Colonel se  
tient avec le Capitaine Jannot dans la tranchée  
conquise, sous le bombardement et la pluie de  
intermittente de l'artillerie et des mitrailleurs  
qui devant attirer à sa droite avant  
fait 1/2 tour sans une perte  
commence par le 6<sup>ème</sup> Lt.

Page supprimée  
Le 1<sup>er</sup> B<sup>ataillon</sup> de la Regt  
Jannot

III - PART II - L'OFFENSIVE - INFANTRIE ET MITRAILLEUSES - MORT CHASSEUR LA VERMORELLE - F. 66 - 341

Le 6<sup>ème</sup> B<sup>ataillon</sup> est éclairé de la manière suivante : 2 Cie dans la parallèle de départ, 1<sup>ère</sup> Cie dans les boyaux reliant cette parallèle à la tranchée de terre, la 2<sup>ème</sup> Cie dans les tranchées de terre.

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

30

1004-31

le nombre des prisonniers  
 pris est de 100  
 sur 1000. Environ  
 101 soldats  
 appartenant au 10<sup>e</sup> régiment  
 de sapeurs  
 et 2 capitaines  
 et 1 lieutenant  
 et un sous-lieutenant  
 le capitaine Monnier  
 qui faisait partie  
 de la compagnie  
 fait la déclaration  
 sur acte officiel  
 de la capture  
 à la colonne  
 aucune lettre ou  
 date du de la  
 colonel  
 a vu de  
 le régiment  
 flatter de  
 Grummon  
 ni pas de  
 Dans cette affaire  
 les pertes ont été  
 suivantes:

américains. Il se rend au poste du Lt Compad ou il trouve  
 le Capitaine Baquet. Il se met au courant de la  
 situation et leur ramenant 1 heure de la nuit et  
 liaison avec le Lt Lequeux qui se trouve vers 3h avec  
 ce qui lui reste du 1<sup>er</sup> Bn. Puis vers 3h45 il rejoint son  
 poste de commandement  
 fait à ce moment les pertes sont approximativement les suivantes  
 (certains  
 guerriers donnés sous toutes réserves)  
 Français - 10 tués - 600 blessés  
 Officiers tués: Lt; Capitaine d'Andlau - Lt Loyer -  
 Lt Bernard - Lt Pélissier - Lt Veneval - Lt Patreau - Lt  
 Vanchevique - Lt Macquinghen - Lt Robert -  
 Lt Clairy - Lt Ginet - Lt Gheymus - Lt Croix  
 Lt Bonet  
 Blessés: 9: Cap. Andlau - Lt Loyer -  
 Lt Donchez - Lt Ferryman - Lt Collette - Lt Desmouge  
 Lt Guand - Lt Duval - Lt Colonel originaire de la  
 brillante conduite du Lt Lequeux et du Cap. Jauret  
 qui ont honoré tout particulièrement le Régiment  
 pendant cette action - Prisonniers faits: environ 100 à  
 150 dont 3 officiers (1 Capitaine ffc chef de Bn - 1  
 Capitaine - Lt Henri)

101 Bde à Col et 243  
 4<sup>e</sup> Lt. Il paraît que des réserves  
 arrivent de Lure  
 vers 3h. Notre artillerie va  
 tirer de l'eau, elle finit un barrage  
 d'obus sur en liaison avec  
 à 3h45 et de la Lure  
 et la Lure  
 l'apprenti  
 dans avec le  
 ou amon  
 après

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

31

*Il s'agit de la 64<sup>ème</sup>*  
*officiers vers le 64<sup>ème</sup>*  
*Henri - Charles*

Colonel reçoit le renseignement suivant "il paraît que des réserves ennemies arrivent de Senne vers 316 - l'artillerie, va tirer dessus, elle fait là un barrage".  
 Immédiatement après et afin de pouvoir riposter à un retour offensif de l'ennemi, le Colonel ordonne au Cap. Janicot de lancer les 5<sup>2</sup> et 6<sup>2</sup> vagues qui partent au pas gymnastique dans les tranchées du 13<sup>07</sup> vers 17<sup>h</sup> 55, le Colonel apprend que le 30<sup>7</sup> qui devait attaquer à la droite avait fait le tour sans une section commandée par le Lieutenant Cailhorce qui entraînée par une de nos vagues avait pénétré dans les tranchées ennemies en même temps que le 5<sup>ème</sup> 13<sup>07</sup>.

Vers 18 heures, la 2<sup>2</sup>ème Cie, avec le Chef de 1307 et le Capitaine Parquet s'établissent dans la parallèle de départ et la 2<sup>1</sup>ème dans la tranchée de tir. A la suite du renseignement précité « 1/2 tou du 30<sup>7</sup> qui découvre le flanc droit du 213<sup>ème</sup> et d'autre part étant sans nouvelles du 5<sup>ème</sup> Botailloy et du 64<sup>ème</sup> opérant à sa gauche » la 1<sup>ère</sup> vague est lancée pour parer à une contre-attaque sur l'un ou l'autre flanc. Chef de 1307 et du Capitaine Parquet. La 2<sup>2</sup>ème Cie reste à la disposition du Colonel 1/2 dans la parallèle de départ, 1/2 dans la tranchée de tir. Malgré la distance à parcourir environ 30 mètres, un réseau de fil de fer ennemi incomplètement coupé, une fusillade assez vive, un tir très violent de plusieurs sections de mitrailleuses d'artillerie lourde et de campagne allemande, la 1<sup>ère</sup> tranchée allemande a été prise depuis 217.

elle part sous les ordres du

431. — Paris et Limoges. — Imprimerie et librairie militaires Henri Charpentier-LAVAUZELLE. — T. 863. — 3229

II<sup>e</sup> Armée

Q.G.A. le 11 Juin 1915

BULLETIN DE RENSEIGNEMENTS N° 282.

I<sup>er</sup> - SITUATION GENERALE -

1<sup>er</sup> - le 10 Juin 1915 - 21 heures.

La lutte d'artillerie a continué dans le secteur au N. d'Arras. Elle a été gênée cependant par un brouillard très épais. Les rapports complémentaires sur la prise de NEUVILLE St WAAST établissent que la partie Nord-Est du village et le fortin que l'ennemi y avait organisé, ont été défendus ~~par~~ ~~des~~ ~~maisons~~ ~~et~~ ~~par~~ ~~des~~ ~~tranchées~~, avec une extrême opiniâtreté.

C'est par une lutte pied à pied, de maison à maison, que notre Infanterie s'est emparée de la totalité de la position. Les Allemands ne se sont retirés qu'à la dernière extrémité, en laissant en nos mains un nombreux matériel dont un canon de 77 et plusieurs mitrailleuses.

Nous avons trouvé dans les maisons, dans les boyaux et les caves, près d'un millier de cadavres allemands.

Dans la région d'HEBUTERNE, nous avons pris à l'ennemi dans les journées des 7, 8 et 9 Juin, 6 mitrailleuses.

En Champagne, dans la région de BEAUSEJOUR, l'ennemi a attaqué nos tranchées avec plus de 1 bataillon. Il a été partout repoussé. De nombreux cadavres allemands sont restés sur le terrain.

Sur les HAUTS DE MEUSE, notamment aux EPARGES, violent combat d'artillerie au cours duquel nos canons ont réduit au silence les batteries ennemies.

2<sup>o</sup> / le 11 Juin - 8 heures.

Rien à ajouter dans le communiqué d'hier soir si ce n'est : 1<sup>o</sup> - de nouveaux progrès dans le Labyrinthe où nous avons continué à refouler l'ennemi.

2<sup>o</sup> - Quelques progrès à l'Est du Labyrinthe où nous avons enlevé plusieurs boyaux allemands, près de la grand'route d'Arras à Lille.

3<sup>o</sup> - Dans la région d'HEBUTERNE, l'élargissement de nos gains au Nord et au Sud du front d'attaque du 7, et la conquête de plusieurs tranchées. Nous avons fait en ce point 100 prisonniers et pris des mitrailleuses.

II - SUR LE FRONT DE LA II<sup>e</sup> ARMEE -

La nuit dernière, nous avons élargi les positions occupées au N. jusqu'à la route d'HEBUTERNE à PUIS IEUX par 376; au S. la 1<sup>ère</sup> ligne de tranchées allemandes, d puis 317 jusqu'à un point situé à une centaine de mètres au N. de la route SERRE-MAILLY-MAILLET a été enlevée, nous avons fait plus de 100 prisonniers et pris des mitrailleuses. Le combat continu pour la conquête des tranchées de 2<sup>ème</sup> ligne dans la même région (Sud) Rien à signaler sur le reste du front.

Déclaration spontanée du Capitaine GUSSMANN, Cdt le 1<sup>er</sup> Bn du I70<sup>e</sup> Rég. d'Inf. à un Officier de l'Etat-Major du II<sup>e</sup> C.A.

"Monsieur, vous avez sans doute envoyé contre nous des troupes d'élite. Je m'étais porté à la tranchée de 1<sup>ère</sup> ligne de mon Bn au moment de l'attaque.

Jamais, je n'ai vu de soldats se porter à l'assaut avec autant de bravoure et d'entrain."

DE CASTELNAU

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

32  
Jusqu'à 10<sup>h</sup> au sud de 318, un combat acharné s'engage dans la tranchée conquise. Vers 11 heures, les troupes ennemies se retirent et la tranchée est occupée complètement par le 317<sup>e</sup> au début de la nuit. Vers 11 heures, le Colonel se rend avec le Capitaine Jannot dans la tranchée conquise sous le bombardement et la fusillade interminables de l'ennemi et des mitrailleuses ennemies. Il se rend au poste du Cdt Ompant où il trouve le Capitaine Baquet. Il se met au courant de la situation et reste vainement pendant une heure de se mettre en liaison avec le Cdt Legueur qui se trouve vers 316 avec ce qui lui reste de son Bataillon. Puis vers 23 heures, il rejoint son poste de commandement.

Le nombre de prisonniers fait à la suite de la conquête des tranchées est le suivant : Environ 101 soldats appartenant aux 170<sup>e</sup>, 180<sup>e</sup>, 190<sup>e</sup> et 109<sup>e</sup> Rég<sup>s</sup> allemands à capitaines : Ruchtenberg et Guymann, 1 lieutenant Heide, évacué et un matériel de guerre assez important dont 1 mitrailleuse, 1 lance-bombes, etc...

Le Capitaine Guymann qui faisait fonction de Chef de Bn a fait la déclaration suivante à l'Officier d'Etat-Major qui l'a interrogé : "Monsieur, vous avez sans doute envoyé contre nous des troupes d'élite. Je m'étais porté à la tranchée de 1<sup>ère</sup> ligne de mon Bn au moment de l'attaque.

"Jamais, je n'ai vu de soldats se porter à l'assaut avec autant de bravoure et d'entrain"



DATES.

HISTORIQUE DES FAITS

33

Par une lettre en date du 14 juin 1941 (n. 981) le Colonel Guilhaes a remercié auprès du Cofal de Division pour le Regiment d'Appreciation Flottante du capitaine Guymann - cela n'a pas été contesté -

Dans cet aspect les pertes ont été les suivantes  
Officiers : Eues: 9 - Blessés: 12 D'après le total: 23  
Grouper: Eues 76 - Blessés 599 D'après le total: 919  
Total 942

(en comptant comme disparus les non reconnus ou non retrouvés)

Officiers tués:

Captaine d'Andlau - Lieutenant Leston  
Lieutenant Bernard - Lieutenant Flips  
Lieutenant Chevocat - Lieutenant Lacherèque  
Lieutenant Gheysens - Lieutenant Crozo  
Lieutenant Claron

Officiers blessés

Captaine Aurler - Lieutenant Lipoey  
Lieutenant Ledercq - Lieutenant Duchez  
Lieutenant Lemmann - Lieutenant Collette  
Lieutenant Macquignien - Lieutenant Robert  
Lieutenant Scherer - Lieutenant Desmouges  
Lieutenant Juand - Lieutenant Durval (parocisant)

Officiers disparus.

Lieutenant Monet - Lieutenant Cohet

Effectif: Grouper: 60 Officiers: 1763

Bombardement général ennemi du tout le front du 6<sup>e</sup> bataillon. Pas d'attaques  
Le 5<sup>e</sup> régiment a pu se porter dans les tranchées de la zone  
Le 5<sup>e</sup> régiment a été a Colincant

10 juin 1915 vers

8<sup>e</sup> 5<sup>e</sup>

431. - Paris et Lino s - Imprimerie et Librairie militaires Henri Charles-LAVAURELLE. - P. 865 - 3925

**PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.**

Nom DEGRYSE  
Prénoms Alphonse  
Grade Soldat  
Corps 243<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie  
N<sup>o</sup> 213930 au Corps. — Cl. 1902  
Matricule. 4121 au Recrutement Lille  
Mort pour la France le 10 Juin 1915  
à Hobutern (Belgique)  
Genre de mort tué à l'ennemi  
Né le 26 novembre 1852  
à Neuville en Ferrain Département Nord  
Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rus et N<sup>o</sup>. }

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps. {  
Jugement rendu le 16 Décembre 1916  
par le Tribunal de Lille  
~~noté en~~ jugement transcrit le 5 Avril 1911  
à Neuville en Ferrain Nord  
N<sup>o</sup> du registre d'état civil \_\_\_\_\_

534-708-1921. [26434.]

N° 22  
Transcription

Degruse  
Alphonse.

Le cinq avril mil neuf cent vingt et un, neuf heures du matin  
sous Édouard Courre, Maire et Officier de l'état-civil  
de la commune de Neuville-en-Ferrain, avons procédé  
à la transcription du jugement dont le  
teneur suit: Greffe du Tribunal Civil de Lille. Du  
seize décembre mil neuf cent vingt. Application de la  
loi du vingt six janvier mil huit cent quatre vingt douze  
Déclaration judiciaire décès militaire Degruse.

est décédé République Française au nom du Peuple Français  
Le Tribunal de première Instance de l'arrondissement  
de Lille Département du Nord, a rendu le jugement ci-après

Dressé, le mil neuf cent vingt et un heures du  
sur la déclaration de Le Tribunal, lû en audience publique  
demeurant à Monsieur Le Fieck, Juge commis en son rapport,  
et de Le Ministère Public en ses conclusions orales. (Après  
demeurant à en avoir délibéré conformément à la Loi, jugeront  
qui, lecture faite, ont signé avec nous en premier ressort. Vu la re-  
quête de Monsieur le Procureur de la République.  
et l'ordonnance de Monsieur le Président, d'autre part.  
Attendu qu'il résulte des pièces produites et des rensei-

N°

La mil neuf cent vingt et un heures du  
gnements fournis au Tribunal, que le nommé Degruse  
Alphonse né à Neuville-en-Ferrain le vingt six septembre  
mil huit cent quatre vingt deux de Édouard et de  
Amélie Lammertin, en son vivant demeurant à  
Neuville-en-Ferrain, époux de Blanche Marie Martine  
Lidonie, soldat au deux cent quarante troisième régi-  
ment d'infanterie, disparu le dix juin mil neuf  
est décédé cent quinze à Hébuterne (P. d. C.) " Mort  
pour la France ". (Attendu qu'aucun acte n'a été  
dressé pour constater son décès et qu'il échet de le

Dressé, le mil neuf cent vingt et un heures du  
sur la déclaration de constater judiciairement. Par ces motifs,  
demeurant à Déclare le décès du sus-désigné et en fixe  
et de la date au dix juin mil neuf cent quinze.  
demeurant à Dit que le présent jugement tiendra lieu  
qui, lecture faite, ont signé avec nous d'acte de décès, qu'il sera  
mine de en conséquence transcrit sur les registres